

6 DÉCEMBRE 1989 : 25 ANS PLUS TARD

Unissons-nous pour renforcer le contrôle sur les armes à feu et garantir la sécurité des Canadien(NE)s



Commemorons leur mémoire

Geneviève Bergeron
Hélène Colgan
Nathalie Croteau
Barbara Daigneault
Anne-Marie Edward
Maud Haviernick
Maryse Laganière
Maryse Leclair
Anne-Marie Lemay
Sonia Pelletier
Michèle Richard
Annie St-Arneault
Annie Turcotte
Barbara Klucznik Widajewicz

Le décès absurde de 14 jeunes femmes a donné naissance au mouvement canadien pour un contrôle plus strict des armes à feu. En 1995, le Canada a adopté la *Loi sur les armes à feu* qui exigeait l'obtention d'un permis renouvelable pour les propriétaires ainsi que l'enregistrement de leurs armes. Cette loi était considérée par les familles des victimes comme un monument en leur mémoire. Cette loi a pourtant été sérieusement affaiblie depuis 2012. Les experts en sécurité estiment que les risques de violence armée, auxquels sont confrontées les femmes et les enfants, ont augmenté avec ces changements législatifs.

Alors que des tragédies peuvent survenir n'importe où, **nous savons que des mesures strictes de contrôle sur les armes à feu aident à prévenir ces drames en rendant les armes moins accessibles aux individus potentiellement dangereux.**

Des experts en sécurité et en santé publique ont montré que **le contrôle des armes au Canada a été utile, efficace et qu'il a eu un impact concret en diminuant les décès et les blessures par armes à feu.** Pourtant, le gouvernement fédéral a choisi de reculer de plus de trente ans en matière de contrôle des armes! Ainsi, petit à petit, nos mesures de protection sont démantelées.

Parmi les changements les plus importants, le gouvernement fédéral a **mis fin à l'enregistrement** des carabines et des fusils de chasse détruisant les données sur plus de 5 millions d'armes à feu, à l'exception de celles se trouvant au Québec (voir le verso). Il a **mis fin à l'exigence de vérification du permis** des propriétaires d'armes lors de l'achat d'une arme à feu, et il a **interdit aux provinces d'exiger des marchands d'armes de maintenir des registres de leurs ventes**, une exigence essentielle pour la prévention du trafic d'armes illicites, et en place depuis plus de 30 ans. Actuellement, le gouvernement fédéral entreprend à nouveau de modifier la *Loi sur les armes à feu* afin d'alléger les contrôles sur les armes d'assaut militaires et les armes de poing (pistolet et revolver) ainsi que les procédures d'obtentions de permis.

Concrètement, ces changements signifient :

- ❖ qu'un détenteur de permis **peut désormais acquérir un nombre illimité d'armes à feu**, dont de puissantes armes semi-automatiques, comme le Ruger Mini-14 utilisé à la Polytechnique, sans que les autorités en soient avisées. Il n'y a **plus de moyen de savoir qui possède ces armes puissantes, ni combien** d'armes sont en circulation;
- ❖ que sans leur nom relié à leur(s) arme(s), les propriétaires sont **plus susceptibles de les vendre à des individus sans permis**, augmentant les risques que des individus dangereux aient accès à ces armes;
- ❖ qu'il n'y a **plus de vérification obligatoire du permis à l'achat d'une arme**, mettant des vies en danger et créant une faille dont des conjoints violents se sont déjà servis, et engendrant des conséquences tragiques;
- ❖ que la **destruction définitive des données du registre** et la perte des registres de ventes ont un impact important sur la capacité des policiers à enquêter sur les crimes impliquant des armes à feu;
- ❖ qu'un **outil utilisé par les policiers** pour retirer les armes d'entre les mains d'individus dangereux, pour renforcer les ordonnances d'interdiction et pour entreprendre des gestes préventifs, a été détruit.



« Au Canada utiliser une arme est un privilège, pas un droit. »

- Nathalie Provost, blessée le 6 décembre 1989 lors de la tuerie de l'École Polytechnique de Montréal



Étudiants ayant remporté le concours d'affiches de Génération Action

Génération Action

La Coalition a mis sur pied la campagne Génération Action avec un désir d'éduquer, d'engager et de mobiliser une nouvelle génération pour mettre un terme à la violence armée. Vingt-cinq ans après la tuerie à l'école Polytechnique de Montréal, il n'y avait pas de meilleur moment pour s'assurer que les jeunes d'aujourd'hui se mobilisent afin de continuer la lutte pour des mesures renforcées sur le contrôle des armes à feu. Joignez-vous au mouvement sur les réseaux sociaux !



Generation Action



@GenActCda



generationaction

www.generation-action.com

Les dernières nouvelles

Projet de loi C-42 : Malgré tous les risques encourus pour la sécurité publique, le gouvernement a présenté, cet automne, à la Chambre des communes le **projet de loi C-42**. S'il est adopté, ce projet assouplira les contrôles sur les armes militaires et les armes de poing (pistolets et revolvers), ainsi que les permis pour les propriétaires d'armes.

Il est étonnant de constater que nous devons maintenant nous battre afin de maintenir nos contrôles de longue date sur les armes de poing. Ce nouveau projet de loi introduit des mesures inadéquates qui faciliteront le détournement d'armes légales vers les marchés illicites. De plus, ces mêmes mesures augmenteront les risques que des armes soient utilisées dans des cas de violence conjugale et de suicides (en particulier chez les jeunes), ce qui entraînera inévitablement une augmentation des décès.

Bataille à la Cour suprême : Le gouvernement du Québec a intenté une procédure judiciaire visant à récupérer les données de la province de manière à constituer son propre registre pour mieux protéger ses citoyens, et ce avec l'appui unanime de l'Assemblée nationale. Après une victoire en Cour Supérieure, et un revers en Cour d'appel, Québec porte actuellement la cause devant la Cour Suprême du Canada. La Coalition pour le contrôle des armes y est d'ailleurs présente à titre d'intervenant, en appui aux efforts du gouvernement du Québec. Le combat se poursuit.

Femmes et violence : Chaque année au Canada, plus de 100 000 femmes et enfants fuient leur domicile pour trouver refuge dans une maison d'hébergement. La violence par arme à feu sous la forme de l'intimidation, du contrôle ou même de l'homicide est présente dans bien des cas. Les carabines et fusils de chasse sont les armes les plus fréquemment utilisées dans ces situations. Des études ont montré que les taux d'homicides dans des situations de violence conjugale augmentent de manière significative quand il y a présence d'une arme à feu. Lorsqu'on parle des fusils et des carabines comme s'il s'agissait que de « fusils familiaux », on minimise la menace qu'elles posent pour la sécurité publique.



Agissez dès maintenant !

1. **Écrivez une lettre, téléphonez ou envoyez un courriel à votre député(e) fédéral(e) et aux chefs de parti.** Dites-leur que vous vous sentez préoccupé(e)s, que vous ne tolérerez pas davantage d'affaiblissement de nos lois sur le contrôle des armes et que vous vous souviendrez du démantèlement progressif du contrôle des armes lors des prochaines élections. Les coordonnées de votre député(e) sont disponibles sur www.parl.gc.ca.
2. **Impliquez-vous dans la campagne en ligne,** suivez-nous sur Twitter : @cgcmontreal.
3. **Encouragez d'autres personnes à s'impliquer et sensibilisez-les aux risques associés à une mauvaise utilisation des armes à feu.** Contactez-nous pour commander des cartes postales destinées au Premier ministre Steven Harper, au chef de l'Opposition Thomas Mulcair et au chef du parti Libéral Justin Trudeau : cgc.montreal@gmail.com.
4. **Faites un don à la Coalition** et soutenez ainsi la lutte sans relâche pour des lois sensées sur les armes à feu au Canada. Nous acceptons les paiements Paypal sur notre site web : www.controledesarmes.ca.

La COALITION pour le contrôle des armes

controledesarmes.ca • cgc.montreal@gmail.com • [@cgcmontreal](https://twitter.com/cgcmontreal) • 514.528.2360

Fondée à la suite de la tuerie de l'École Polytechnique, la Coalition pour le contrôle des armes est le seul organisme national qui œuvre pour réduire les décès, les blessures et le crime par arme à feu. Sa position à l'égard de la réglementation des armes à feu a reçu l'appui de plus de 300 organisations à ce jour incluant l'Association canadienne de santé publique, le YWCA Canada et l'Association canadienne des chefs de police. Les anciens élèves et les familles des victimes du massacre de Polytechnique et des victimes de la violence armée y jouent également un rôle central.